

Lundi 14 juin 2010

Demande de bureaux : une bonne nouvelle pour 2010

Le taux de croissance économique au-delà duquel la demande de bureaux augmente est relativement bas : 1 %. Une bonne nouvelle à l'heure où les prévisions de croissance demeurent prudentes.

Le choc financier de 2008 a produit du chômage en aggravant les destructions d'emplois dans les activités industrielles. Les emplois de bureau en Île-de-France n'ont commencé à régresser qu'au premier semestre 2009. La modélisation que l'IEIF fait à partir des données annuelles de Pôle emploi (publiées en septembre) permet d'estimer à 2,1 % en rythme annuel la destruction nette d'emplois de bureau en Île-de-France en 2009. Cette perte nette a un impact direct sur l'occupation des bureaux existants et se traduit par l'augmentation du taux de vacance. Dans quelle perspective s'inscrit l'année 2010 ?

On constate que, depuis trente ans, les emplois de bureau en Île-de-France croissent en moyenne au même rythme que le PIB : environ 2 % par an. On constate également qu'il existe un seuil de croissance à partir duquel l'activité économique déclenche la création des emplois de bureau et que ce seuil est relativement bas : environ 1 %. La bonne nouvelle, c'est que les prévisions de croissance économique pour la France sont au-dessus de ce seuil, y compris celles – très prudentes – du ministère des Finances : + 1,4 %.

Bernard Audibert
Conseiller scientifique IEIF

